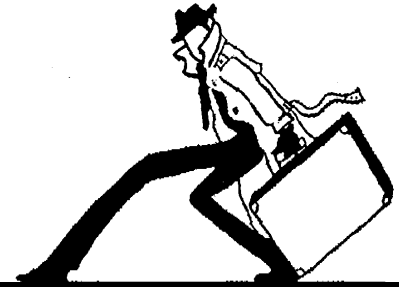


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Pour la paix au Darfour

Le Soudan est le premier pays africain en superficie. Grand comme presque cinq fois la France, il compte 33 millions d'habitants. Ethniquement il est à la jonction entre le monde arabe et le monde noir, et non "africain", comme l'écrivent bizarrement certains journaux. Cette opposition est plus culturelle qu'ethnique du fait d'une cohabitation qui date du VII^e siècle. Cependant les "arabes" soudanais, bien que le plus souvent noirs eux-mêmes, sont politiquement dominants. Le général Omar El Bechir, arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1989, n'est que le dernier en date des dirigeants arabes, qu'ils soient nationalistes, marxistes ou islamistes. Cet affrontement a été depuis toujours violent dans le Sud Soudan, où la plus ancienne guerre civile africaine, qui a duré près de quarante ans, faisant deux millions de morts, entre musulmans et non musulmans, a pris fin théoriquement en 2005, lorsqu'une constitution de type fédéral, accordant une certaine autonomie aux 26 provinces, a été adoptée. Mais des dissidences sont apparues également d'une part dans l'Est, où un accord de cessez-le feu est intervenu le 14 octobre 2006, mettant fin à un conflit qui dure depuis plus de dix ans, et, d'autre part, dans l'Ouest, où la région du Darfour est ravagée par les violences depuis le début de 2003. La rébellion est le fait de deux organisations principales, le SML, Mouvement pour la Libération du Soudan, et le JEM, Mouvement pour la Justice et l'Égalité. Des négociations en vue d'un cessez-le-feu ont eu lieu au Nigeria. La majorité du SML a signé le 5 mai un accord de paix avec le gouvernement soudanais. La faction minoritaire du SLM ainsi que les rebelles du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) ont rejeté cet accord.

Depuis 2004 l'UA intervient en simple observateur de l'application des accords successifs, ce qui n'a pas empêché les combats de se poursuivre. Pour réduire la rébellion Khartoum compte plus sur les milices arabes Jenjawid que sur l'armée fédérale. Les exactions contre les populations civiles relèvent du crime contre l'humanité. On évalue le chiffre des victimes à plusieurs centaines de milliers et deux millions de personnes, sur les six millions que compte le Darfour sont déplacées, soit dans les camps au Tchad, soit au Soudan même, où Khartoum compte 7 millions d'habitants, dont deux millions de déplacés des diverses régions en guerre.

Pour tenter de remédier à ce désastre humanitaire la communauté internationale a voté à l'ONU une résolution pour envoyer des casques bleus assurer la sécurité des populations du Darfour. Khartoum s'oppose jusqu'à présent à cette intervention, considérée comme hostile. Il faut donc que l'ONU affronte le risque de faire la guerre, elle en a le devoir. En attendant la force déployée par l'UA est prolongée pour six mois mais elle manque cruellement de moyens. La France vient d'offrir une obole mais les financements promis par les États arabes pétroliers se font attendre. L'UA demande à Khartoum de désarmer les milices Jenjawid. Cette demande doit être relayée et appuyée. Tony Blair a proposé d'interdire l'espace aérien du Darfour, pour mettre fin au bombardement des régions rebelles et de mettre en place un blocus de Port Soudan, seul débouché maritime.

Pendant les massacres en effet les affaires continuent. La chambre de commerce de Paris invitait il y a quelques jours à une rencontre pour proposer aux hommes d'affaires les opportunités offertes par le Soudan, dont les ressources font saliver les grandes puissances.

Il est excessif de dire qu'on ne parle pas du Soudan sur lequel le silence ne peut être comparé à celui qui pèse sur la Tchétchénie dont un quart de la population civile a péri dans d'indicibles traitements et dans l'indifférence générale, tandis qu'on assassine les journalistes qui veulent lever le voile. Mais parler ne suffit pas. La mobilisation humanitaire se révèle tristement inefficace. Un arsenal sérieux de moyens de pression doit être mis en place sur toutes les parties pour qu'elles désarment. L'accès aux victimes doit être assuré pour les secours humanitaires.

Sur la frontière du Soudan la France a mis le doigt dans l'engrenage de la manière forte. Elle a préféré écraser la rébellion en Centrafrique, plutôt que de conseiller à Bozizé, incapable de relever ou même de gouverner son pays, de négocier. Elle prétend éviter ainsi la "somalisation" du pays, c'est-à-dire son dépeçage par les chefs de guerre. C'est bien mal parti si on regarde ce qui se passe au Tchad et au Soudan, où la guerre sans fin s'est installée.

Odile Tobner

Sommaire :

Dossier spécial Rapport Bruquière (2) p. 2
Salves p. 4
Ils ont dit p. 7

Josette Kabwa nous a quittés le matin du 15 décembre. Josette n'était que générosité. Elle a consacré à Survie toutes ses forces, inlassablement. Quand elle se disait fatiguée, au printemps dernier, on ne s'étonnait pas. Revenue d'un séjour avec son mari Léo au Burundi, en août, elle attribuait la détérioration de son état aux antipaludéens. Malgré tout elle était avec nous au CA du 16 septembre. Elle a appris peu après le mal qui la frappait et a fait face avec courage. Elle rejoint François-Xavier et nous les unissons dans notre affection et notre chagrin. À Léo, à ses enfants, nous souhaitons beaucoup de courage dans la perte qu'ils subissent et nous les assurons de notre plus profonde amitié.

Survie

DOSSIER SPECIAL RAPPORT BRUGUIERE (2)

Le mois dernier, nous nous sommes efforcés de montrer le parti pris et l'instrumentalisation suspecte du rapport du juge Bruguière sur l'attentat contre l'avion du président rwandais en 1994. Nous présentons ici les éléments nouveaux allant dans le même sens, et d'autres (cf. ci-dessous les citations en *Ils ont dit* ou *À fleur de presse*) par lesquels ce rapport, ou l'interprétation qu'en avaient livré en avant-première certains journalistes, semble faire "pschit !"

ILS ONT DIT – RAPPORT BRUGUIERE

« [Vous faisiez partie du "Network Commando". S'agissait-il de l'équipe chargée de l'attentat ?] Non ! Je ne sais pas pourquoi on a exagéré ça. Le Network, c'était un service de renseignements dont les membres provenaient de trois groupes : le *High Command*, l'équivalent de la garde présidentielle, la *Direction of Military Intelligence* (DMI) et un groupe qu'on appelait "les techniciens". Je faisais partie de cette dernière catégorie [...] C'est comme ça que j'ai été amené à voir les gens qui ont commis l'attentat, et ce sont ces noms que j'ai donnés au juge. [...] Si certains disent que j'ai participé activement à l'attentat, ce n'est pas mon affaire. J'en ai assez que mon nom soit utilisé pour justifier les thèses de tel ou tel. »

(Abdul RUZIBIZA, *Libération*, "J'ai été amené à voir les gens qui ont commis l'attentat", 28/11, interrogé par Christophe AYAD).

« Appartenant au groupe 1 du "network commando", Abdul Ruzibiza dit avoir effectué les repérages pour l'attentat, aidé notamment par le sergent Bosco Ndayisaba [...] Le 6 avril, à 17h30, il a rejoint le point de ralliement à partir duquel les quatre membres de son groupe se sont déployés pour "couvrir" l'équipe de tir qui serait arrivée par ses propres moyens »

(Stephen SMITH, résumant le témoignage de Ruzibiza, in *Le Monde*, le 10/03/2004).



[La nouvelle version présentée par Ruzibiza présente un avantage : s'il n'est pas lié à l'attentat, on comprend pourquoi le juge Bruguière n'a pas lancé de mandat d'arrêt contre celui qui constitue son principal témoin. En revanche, on attend les commentaires de ceux qui n'avaient pas bien compris la première version et leur appréciation éventuelle, concernant la valeur de ce témoignage... Celui qui fut exfiltré par la DGSE en 2003 à l'occasion de l'opération Artémis pour atterrir dans le bureau du juge Bruguière a par ailleurs déclaré qu'il avait décidé de « suspendre [sa] collaboration » avec ce dernier et qu'il n'était pas « une marionnette de la justice française » (*Le Monde*, 07/12) – VS]

Un statut très particulier

Par l'AFP, nous apprenons que le juge Bruguière a reçu les avocats de la veuve de Juvénal Habyarimana, Agathe Kanziga, partie civile depuis avril 2004 dans l'enquête, instruite depuis 1998, sur l'attentat contre l'avion de l'ancien Président rwandais du 6 avril 1994. Le rapport de l'enquête du juge antiterroriste publiée, l'émission de neuf mandats d'arrêts contre des proches du président Kagame effectuée, ils venaient sans doute aux nouvelles...

À cette occasion, les avocats de la plaignante ont rappelé

que cette dernière n'avait "toujours pas obtenu le statut de réfugiée en France" dont elle a fait la demande en 2004. Ils ont déclaré avoir formulé un recours devant la Commission de recours des réfugiés. En attendant, Agathe Kanziga bénéficie d'autorisations provisoires renouvelables régulièrement... depuis que François Mitterrand l'a faite débarquer en France au lendemain du déclenchement du génocide !

Rappelons que l'ancienne première dame du Rwanda est notoirement connue pour ses opinions favorables à l'élimination des Tutsi. Il est même probable qu'elle soit parmi les principaux ordonnateurs du génocide. Une équipe d'enquêteurs (composée d'effectifs peu importants semble-t-il) lancée sur ses troussees par le TPIR n'a jusqu'ici pas réussi à constituer un dossier susceptible d'amener la dame devant ce tribunal. Les enquêteurs n'auraient pas reçu beaucoup d'aide et d'assistance chemin faisant, et guère d'encouragements, notamment dans notre pays.

La France craint la mauvaise publicité qui ne pourrait que l'atteindre si elle accordait officiellement – donc publiquement – refuge à Agathe (après lui avoir offert gîte et couvert¹), mais semble cependant décidée à ne pas la laisser rejoindre la cohorte des sans papiers. Et si d'aventure les investigations en cours la concernant aboutissaient ? Il faudrait aménager son statut, déjà très particulier, afin de la mettre à l'abri de tout inconvénient majeur. Il lui serait pourtant loisible de continuer d'accuser le FPR d'avoir abattu l'avion de son mari depuis Arusha, où elle serait mieux à sa place que dans la région parisienne où elle réside. Mais la fidélité en amitié compte avant tout... [Sharon Courtoux]

Bruguière dans la presse

On a déjà salué (*Billets* n°153), l'article de P. de Saint-Exupéry dans *Le Figaro* [25/11, *La véritable enquête sur l'assassinat du président rwandais Habyarimana reste à faire*]. Dans *Libération*, Christophe Ayad a également relevé certaines bizarreries et pointé la question du négationnisme [*Une relecture ambiguë de l'histoire*, 23/11], tandis que, dans le même numéro, Thomas Hoffnung exhumaient Paul Quilès et dressait le portrait de Kagame en « ennemi résolu de la France ». On peut estimer que dans l'ensemble la presse a porté un regard critique sur le contenu du rapport Bruguière et le contexte de son apparition. Quelques articles en revanches laissent songeurs.

Le Monde

Dans *Le Monde* du 27/10, J.-P. Rémy relève « une accumulation d'erreurs déconcertantes » sur des « détails » et note « s'agissant de l'importance de cette enquête [...] ces imprécisions laissent songeur. » Il note également des confusions « plus graves » et souligne que nombre de témoins sur lesquels s'appuie le rapport sont indirects, voire douteux. Étonnamment, cela ne l'empêche pas d'affirmer : « Ces faiblesses ne remettent pas en cause le fond de l'enquête, dont les conclusions font porter au FPR la responsabilité de l'attentat. Ces conclusions sont confortées, en particulier, par l'établissement de la filière des missiles ayant servi à abattre

¹ À son arrivée en France au mois d'avril 1994, le ministère de la coopération a remis à Agathe Kanziga un chèque de 200 000 francs. Pour ses projets d'aide au développement du Rwanda sans doute !



l'avion de Juvénal Habyarimana, et qui auraient été livrés au FPR. » Pourtant Rémy reconnaît aussitôt que pour cette question, le rapport Bruguière s'appuie sur le témoignage des génocidaires aujourd'hui jugés à Arusha, et se demande en conclusion : « Ces officiers supérieurs peuvent-ils être considérés comme des témoins fiables ? » La démonstration porte pour le moins à confusion...

L'Express

Du côté de L'Express (21/11), sous la plume de Eric Pelletier, Jean-Marie Pontaut et Vincent Hugué, un long article paraphrase le rapport qui « met en évidence l'implication directe de l'actuel président dans l'assassinat, le 6 avril 1994, de son prédécesseur. Attentat qui déclencha le génocide antitutsis. ». Pas l'ombre d'une interrogation ou d'une critique. On fustige en revanche les « manœuvres de désinformation » et « une campagne de presse, qui débute en Belgique » à l'initiative d'une mystérieuse société ISTO « d'escrocs manipulés par la CIA » qui imputent à la DGSE la responsabilité de l'attentat. Cette version a déjà été présentée en janvier de cette année dans le très pro-Péan « Afrique Education ».

Bakchich et le Canard

Enfin, c'est le degré zéro de l'information dans les hebdomadaires satiriques souvent mieux inspirés sur d'autres sujets. Le *Canard Enchaîné* n'y consacre qu'une caricature du meilleur goût : sous la légende « Kigali coupe tout lien avec Paris », un Rwandais amputé à la machette déclare « Décidément, couper c'est une habitude... » ; suggérant en deux phrases une barbarie atavique et une continuité entre l'ancien régime génocidaire et les nouvelles autorités. Dans Bakchich, une simple brève, et un renvoi vers leur « partenaire » geopolitique.com qui publie « en exclusivité » le fameux rapport Hourigan. Un sacré scoop auquel Péan et Smith ont pourtant déjà assuré une large publicité¹... [Victor Sègre]

À FLEUR DE PRESSE – SPECIAL RAPPORT BRUGUIERE

Jeune Afrique, L'escalade, 26/11 : « C'est d'ailleurs en concertation avec un Jacques Chirac en fin de mandat que le juge Bruguière a fixé la date de délivrance des neufs mandats internationaux. »



[Cf. Billets n°153, ce que nous publions au sujet des coïncidences de date qui ont permis d'éviter d'envoyer physiquement le colonel Saint-Quentin témoigner devant le TPIR. S'agit-il d'un début de réponse quant aux commanditaires du rapport ? La Lettre du Continent écrivait pour sa part (23/11) : « l'armée française et ses officiers généraux veillent » pour expliquer le retour d'un rapport que l'on croyait enterré. – VS]

Le Monde, L'opération "Turquoise" au Rwanda a trouvé ses avocats, 07/12 (Philippe Bernard) : « Un ancien ministre, un général à la retraite, un journaliste à la réputation sulfureuse, un historien d'extrême droite et quelques députés de toutes tendances, parmi lesquels Henri Emmanuelli (PS) et Jacques Myard (UMP). La défense de l'armée française, mise en cause dans le génocide des Tutsis au Rwanda, a mobilisé ce surprenant aréopage, mercredi 6 décembre, dans une salle de l'Assemblée nationale. »



[Les « avocats » mentionnés au début de l'article sont cités nominativement dans la suite du texte. Il s'agit dans l'ordre de Bernard Debré, du général Lafourcade, de Pierre Péan et de Bernard Lugan. On aimerait connaître la liste exhaustive ! Lugan, qui fait du génocide au Rwanda une analyse en terme de conflit de « races », imputait en 1994 une « lourde responsabilité dans les massacres » à « la France socialiste » (Le Figaro, 14/06/1994, Rwanda, qui est responsable ?). Depuis, il est devenu le défenseur inconditionnel de Mitterrand, depuis que la mémoire de ce dernier se confond avec l'honneur de l'armée française (cf. François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda, Bernard Lugan, 2005). Ceci explique pourquoi on peut retrouver au coude à coude dans ce combat douteux des personnalités de la gauche socialiste à la droite la plus extrême. Qu'en pense la candidate socialiste à la Présidentielle ? – VS]

Libération, Un témoin rwandais récuse le juge Bruguière, 04/12 (Christophe Ayad) : « Nouveau rebondissement dans le très sensible dossier de l'enquête du juge Bruguière sur l'attentat du 6 avril 1994 [...] Aujourd'hui, un témoin abondamment cité par Bruguière dans son ordonnance (pages 23 à 25) accuse le magistrat d'avoir déformé son témoignage pour coller à son instruction. Surprise. Emmanuel Ruzigana, entendu le 29 mars 2004, explique dans une lettre à Bruguière, dont Libération s'est procuré une copie, "ignorer l'existence du Network Commando", présenté par le juge comme celui qui a abattu l'avion, et n'avoir "aucune connaissance sur la personne qui aurait tiré sur l'avion", n'étant pas à Kigali le 6 avril. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir, à la lecture de l'ordonnance, que Bruguière avait fait de lui un membre du commando, chargé de la protection du site de tir de missile depuis la colline de Masaka, et un témoin visuel de l'attentat. Contacté par Libération en Norvège, Emmanuel Ruzigana, 35 ans, donne un certain nombre de détails troublants. Premier problème, Ruzigana parle à peine le français, encore moins bien l'anglais. Or le procès-verbal d'audition, daté du 29 mars 2004 à 15 h 40, dont Libération a pu lire une copie, ne mentionne que trois personnes présentes : le juge, la greffière Sandrine Mounes et le témoin. Pas de traducteur en kinyarwanda ! Pourtant, les réponses du témoin, dans un excellent français, fourmillent de détails. Aujourd'hui, Ruzigana explique que la greffière lisait un texte, lui demandant de confirmer ou d'infirmer. "Parfois, je ne comprenais pas la question, il fallait s'y reprendre à plusieurs fois. Le juge n'aimait pas mes réponses. À la fin, il m'a dit, énervé : "C'est fini, sortez, il n'y aura pas d'asile !" Avant de partir, la greffière lit à toute vitesse le procès-verbal et lui demande de signer. Il s'exécute sans comprendre. Deuxième problème : [...] Vérification faite au Rwanda auprès de soldats du FPR présents à l'époque à Kigali, Ruzigana n'était pas dans la capitale rwandaise. [...] Troisième détail troublant : Ruzigana assure que, le jour de son audition, Abdul Ruzibiza (Libération du 28 novembre), autre témoin clé du juge Bruguière, était présent dans un bureau attenant. Ruzibiza et Ruzigana se sont rencontrés à Kigali à la fin des années 90. Le premier semble avoir joué un rôle central dans l'exfiltration du second hors du Rwanda. C'est Ruzibiza qui l'incite à se rendre à l'ambassade de France en Tanzanie, où un certain "Pierre" lui remettra un visa pour la France, qu'il obtient en effet sans difficulté. »



[Si ces faits sont avérés, ce qu'une contre-enquête doit impérativement établir, ils finissent de ruiner la crédibilité de l'enquête du juge Bruguière. Il y aurait en revanche à s'intéresser de manière un peu plus précises aux commanditaires de ce qui apparaît comme un grossier montage, et aux liens du juge avec les réseaux politico-militaires en guerre contre le Rwanda depuis plus de dix ans. Il serait également intéressant d'en savoir davantage sur l'identité et le rôle du dénommé "Pierre" de l'ambassade de Tanzanie... – VS]

¹ Dans Le Vrai journal en octobre 2000 pour le premier, avec une reproduction partielle du document, et pour le second dans Libération du 3 novembre 2000, en première page, puis dans Le Monde les 10 et 19 mars, puis à nouveau le 3 avril 2004.



par Sisulu Mandjou Sory

Les démons de la division et les artistes de la confusion et de l'intox semblent avoir pris ces jours-ci le dessus en Côte d'Ivoire. Le pays se réveille et s'endort avec des rumeurs de coups d'État.

Tout se passe comme si un malin génie s'amuse à retarder à l'infini le retour à la paix, pourtant unanimement réclamé par les Ivoiriens de tous bords. En effet, et ce n'est pas le moindre des paradoxes de ce pays, tous les protagonistes du conflit, pressés par un fort courant populaire qui exprime de plus en plus ouvertement son ras le bol de cette crise qui n'en finit pas, clament haut et fort leur désir ardent d'aller à la paix. Le hic est que chaque camp prétend sauver le processus de paix en multipliant les préparatifs de confrontation avec les méchants d'en face. Résultat de cette course folle : c'est la cacophonie totale, une succession de communiqués et de contre-communicés, d'invectives, de demandes de pardon, de recours à des médiations pour régler des conflits qui n'existent pas. Bref, c'est la pagaille ! Dans ce contexte, les manifestants qui sont tombés récemment sous les balles des forces dites de « défense et de sécurité » viennent alourdir la liste macabre de ces nombreux « morts pour rien » qui jalonnent la sinistre période ouverte par les événements de septembre 2002.

À qui profite cette confusion ? À qui profite le statu quo ?

Dans un dernier rappel à la raison et à l'ordre (assorti d'une énième menace de sanctions) adressé aux protagonistes ivoiriens de la crise, Kofi Annan, avant de tirer sa révérence à la tête de l'ONU, apporte une réponse sans équivoque à ces deux questions : les acteurs politiques ivoiriens sont tous co-responsables du marasme ambiant.

Disons la même chose sans les circonlocutions diplomatiques habituelles : dans le contexte actuel, le camp qui a le plus intérêt au blocage voire au dérapage de la situation, c'est bien celui du FPI et de son mentor Laurent Gbagbo. Ce dernier, il faut lui reconnaître sa franchise sur ce point, n'a jamais fait mystère de son refus catégorique de la thérapie onusienne pour sortir de la crise. Dès l'annonce du vote de la résolution 1721 il a clairement indiqué sa préférence pour une voie de sortie de crise bâtie en interne par les ivoiriens seuls, à l'exclusion de toute interférence extérieure. Face à une communauté internationale plombée par les conflits d'intérêt des puissances chargées « d'accompagner la Côte d'Ivoire vers la paix », le FPI et Gbagbo ont vite compris le « bénéfice politique » qu'ils pouvaient tirer de cette faiblesse onusienne, quitte à s'embarquer, avec un argumentaire quelque peu scabreux et brinquebalant dans « une lutte pour la souveraineté et l'indépendance de la Côte d'Ivoire ». Surfant sur la vague montante du sentiment anti-français bien réel dans le pays, dû à la gestion chaotique et maladroite du dossier ivoirien par le locataire actuel de l'Élysée, les tenants du pouvoir d'Abidjan font flèche de tout bois, n'hésitant pas à recourir dans leur « combat contre la France » à des fantasmagories servies par des journalistes aux ordres du palais. Selon l'aveu de deux grandes figures de cette presse « au service de la patrie » fait récemment à un journaliste de l'AFI qui s'étonnait de leur grand écart par rapport à la déontologie journalistique « il s'agit d'un journalisme de temps de guerre où tous les coups sont permis ». Dans cette rude « bataille contre l'ancien colonisateur », tous les arguments (même contradictoires !) sont bons. Un exemple parmi tant d'autres : au lendemain de la publication par le Conseil de sécurité de l'ONU de la Résolution 1721, comme un seul homme, tous les acteurs et supporters du camp présidentiel ont applaudi ce qu'ils ont qualifié de « déculottée diplomatique de la France » prenant appui sur les réserves exprimées par certains pays lors du débat de la première mouture du texte, initiée par la France. Dans son discours, Laurent Gbagbo s'en est réjoui et a salué le refus exprimé par ces pays face à « cette énième tentative de la France de mettre la Côte d'Ivoire sous tutelle onusienne ». Une fois passé ce moment quasi euphorique de « victoire des authentiques républicains ivoiriens contre la France Chiracienne », le FPI n'a pas craint de se

contredire en embouchant un air désormais bien connu des ivoiriens : « il faut refuser par tous les moyens l'application de la 1721 par ce que c'est le résultat de l'entreprise diabolique de la France qui rêve de recoloniser la Côte d'Ivoire ». On voit bien que la diatribe du FPI est bancale. De deux choses l'une ; soit la 1721 exprime une « défaite mémorable de la France », soit elle traduit « sa volonté exclusive de recoloniser la Côte d'Ivoire ». On l'aura compris, l'essentiel pour Gbagbo et les siens est ailleurs : il s'agit avant tout d'empêcher par tous les moyens l'application des décisions de l'ONU. Leur volonté c'est de rendre impossible la jouissance par Banny des fameux « pouvoirs élargis » que lui confèrent l'ONU.

Au-delà des contradictions dans l'argumentaire du régime FPI, la question qui nous intéresse est de savoir si la défense de la souveraineté de la Côte d'Ivoire (combat combien noble) prônée par Gbagbo n'est pas un leurre. En effet, avec des faits et chiffres indiscutables toute personne ayant quelque peu suivi la politique économique du régime en place sait que la lutte contre la Françafrique version FPI c'est largement du pipeau. Car l'essentiel des secteurs juteux de l'économie a été concédé (en toute souveraineté !) aux entreprises françaises. Comme en attestent les quelques données suivantes :

- Les deux grandes sociétés des secteurs de l'eau et de l'électricité (la SODECI et la Compagnie Ivoirienne d'Électricité) sont toutes les deux concédées à Bouygues,

- Côte d'Ivoire Télécom a été rachetée par France Câble, une filiale de France Télécom,

- Orange, filiale de France Télécom a le monopole de la téléphonie cellulaire,

- Le secteur des Assurances et des Banques est contrôlé par AXA, AGF Assurances, la BICICI (filiale de BNP Paribas, SIB (Filiale du Groupe Crédit Lyonnais), Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire (filiale du Groupe Société Générale),

- Colas (filiale de Bouygues) se partage le marché juteux des Travaux publics avec la SETAO,

- Dans le transport, on a Sitarail (Bolloré) et AERIA (Chambre de Commerce de Marseille) qui a racheté l'Aéroport d'Abidjan,

- Aventis Sanofi garde la haute main sur le secteur de la Pharmacie, Total Fina Elf sur celui des Hydrocarbures tandis que Sofitel, Novotel et Club Méditerranée se partagent le secteur de l'Hôtellerie.

Avec ça, La France peut en effet trembler sous le règne de Gbagbo, l'intrépide combattant « du néocolonialisme et du colonialisme pervers ». Il vient de se faire applaudir par un parterre de jeunes panafricanistes accourus à Abidjan (à l'invitation du « Général de la rue » Charles Blé Goudé) pour saluer l'exemplarité de « la lutte héroïque que mène la Côte d'Ivoire contre la France et l'ONU impérialistes ». Tirez le rideau !

Quant à la brouille Chirac-Gbagbo (bien réelle), quotidiennement surdimensionnée par la presse proche du régime, qu'en est-il exactement ? En fait, les ponts (même au plus fort de la crise de novembre 2004) n'ont jamais été coupés entre le Palais de Cocody et l'Élysée. En ce moment même, pendant que la presse « au service de la patrie » continue de « tirer à boulets rouges contre la France Chiracienne » le ballet des émissaires présidentiels sillonnant les deux capitales n'a jamais été aussi intense depuis le début de crise en 2002. Au plan militaire, le Général Mangou peut rouler les mécaniques devant les « jeunes patriotes » et envoyer ses hommes tirer sur les manifestants proches de l'opposition mais il sait bien que son armée n'entreprendra aucune action significative sans l'accord (ou tout au moins le feu orange) de la Force Licorne, qui est la vraie armée disposant de la maîtrise opérationnelle du terrain ivoirien.

Dans quel but et à qui veut-on donc faire croire que le torchon brûle entre Paris et Abidjan ?



À l'allure où vont les choses, dans l'intérêt de la paix et sans forcément abandonner son légitime combat souverainiste de président élu, Laurent Gbagbo aurait tout à gagner à renoncer au coup d'État qu'il est entrain d'opérer sous le regard complaisant des dits « facilitateurs de paix » onusiens. Ce putsch qui s'opère sous nos yeux a connu plusieurs épisodes : l'irruption des FDS dans le débat politique, l'impunité accordée à Mangou et à ses hommes pour traquer, mâter et jeter en prison des présumés auteurs de coup d'État en préparation, le contrôle exclusif par le camp présidentiel des médias d'État et du Trésor Public, le décret d'interdiction des manifestations de rue (en réalité ce décret instaure de fait un État d'urgence qui ne veut pas dire son nom), etc.

On peut comprendre la volonté légitime du régime FPI d'exister, mais on ne saurait excuser et cautionner sa logique aventuriste actuelle. Revendiquer son droit à assumer son destin national et inculquer aux ivoiriens un fort attachement à la République (plutôt qu'à l'ethnie) sont des combats dignes et nobles. Mais ce sont des combats qui sont exigeants au plan éthique et politique. Revendiquer la défense de la Constitution est une lutte à mener dans le contexte ivoirien actuel. Il importe cependant de ne pas le faire de façon opportuniste dans le seul intérêt de sauver un régime aux abois. Cela exige par dessus et avant tout d'être soi-même respectueux de la Constitution. Or que constate-t-on ? L'article 78 de l'actuelle constitution stipule la prééminence de la légalité internationale sur la loi nationale. Le FPI a fait fi de cet article en récusant bruyamment et sur la base d'arguments douteux la résolution 1721. De nombreux articles constitutionnels reconnaissent et garantissent les libertés individuelles et collectives. Chacun peut voir que les récents décrets de Gbagbo visant à prendre le contrôle politique exclusif des médias d'État (la télévision, la radio et la presse écrite) et interdire le droit de manifestation publique sont des infractions graves à la Constitution. Des vies innocentes ont été fauchées par les FDS lors des rassemblements initiés par les « jeunes houphouétistes ». Le FPI par la voix de son président Affi Nguessan a salué lors d'un point de presse « le professionnalisme des FDS » sans dire un seul mot de compassion pour les victimes. L'idée de condamner l'usage de la force face à des jeunes aux mains nues (dont les méthodes n'ont rien à envier à celles des manifestants des « jeunes patriotes ») ne lui a même pas effleuré l'esprit. Le républicanisme du FPI s'arrête aux portes du palais présidentiel de Gbagbo !

Parlant de la crise au sommet de l'État ivoirien, des analystes ont pointé un bicéphalisme qu'aurait introduit la résolution onusienne dans le paysage politique ivoirien. Il nous semble plus juste de parler non pas de deux mais de trois têtes en charge de gérer le pays.

En face du régime de Gbagbo et de sa stratégie de maintien du pouvoir, on trouve contre le camp présidentiel deux autres gouvernants ayant leurs propres calculs et agendas politiques : le chef présumé des forces nouvelles, Guillaume Soro et le Premier ministre imposé par l'ONU, Charles Konan Banny.

De ces deux leaders ivoiriens, le plus redouté du camp présidentiel et paradoxalement le plus absent en ce moment des joutes politiques en cours c'est Guillaume Soro. Il a multiplié ces temps-ci des actes de défiance « au pouvoir de l'autre moitié de la Côte d'Ivoire » sans être inquiété le moins du monde. Pire, c'est au vu et au su de tous que les forces nouvelles ont tenu fin novembre leur fameuse « rencontre de réorganisation et de professionnalisation des forces nouvelles ». Ni le GTI, ni l'UA, ni Chirac n'ont exprimé la moindre réserve ou condamnation face à ce qu'il faut bien qualifier de remise en cause de la dynamique de désarmement. Ladite communauté internationale en charge du dossier ivoirien doit savoir qu'elle contribue objectivement à apporter de l'eau au moulin du FPI qui ne rate aucune occasion (à juste raison !) pour dénoncer la politique de deux poids deux mesures qu'elle applique quand il s'agit des manquements graves du camp de Soro. Comment a-t-on pu accepter la présence et la participation d'un général togolais à la rencontre de restructuration des FN à Bouaké ? En assumant ouvertement le fait de l'avoir invité, Guillaume Soro savait pertinemment qu'aucune voix onusienne ne s'élèverait pour condamner une telle initiative. Les agitations tardives du régime togolais sur cette infraction grave de

l'embarco en vigueur ne sont que de la diversion. Il faut exiger la cessation immédiate de toute initiative des forces nouvelles visant à se réorganiser. Ce temps est désormais révolu. Et comme le dit Guillaume Soro lui même « le temps des combats est terminé ! ». La seule chose sérieuse qu'on attend d'eux c'est de se mettre à disposition des forces dites impartiales en vue de leur désarmement et de la réintégration (sous des conditions claires et transparentes) de ceux d'entre eux qui méritent vraiment de porter l'uniforme de la nouvelle armée ivoirienne républicaine à bâtir. Il va sans dire qu'il faudra bien, un jour prochain, ouvrir le lourd dossier des nombreux crimes économiques et de sang de la rébellion et de ses parrains (au premier rang desquels figure Blaise Compaoré) en même temps que celui des escadrons de la mort du FPI et des victimes de la guerre coloniale menée par Licorne lors des événements sanglants de novembre 2004.

Des trois gouvernants ivoiriens en scène, seul Konan Banny a réellement intérêt au succès des solutions préconisées par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Son avenir politique immédiat et à long terme en dépend. Son problème c'est son statut actuel de général sans armée. La difficulté actuelle du Premier Ministre est qu'il est coincé entre deux armées ivoiriennes qui sont au service de clans et de camps pas très pressés d'aller à la paix. Certes, il a le soutien entier des forces de l'ONUCI et de la Licorne. Mais cela ne suffit pas à lui donner la légitimité que requiert sa tâche de sauveur impartial du processus de paix. Signe néanmoins encourageant : toute la mouvance des houphouétistes, une large majorité des populations des zones sous contrôle des forces nouvelles et la quasi-totalité de la société civile ivoirienne ont clairement montré leur préférence pour Banny comme l'homme de la situation susceptible de conduire à bon terme la transition ouverte par la résolution 1721. Ce soutien « populaire » reste encore fragile et indécis. Banny a tout intérêt à garder le cap d'une gestion non partisane de la transition, renvoyer dos à dos les jusqu'au-boutistes et va-t-en-guerre de tous bords, veiller à une transparence et à une équité du fonctionnement des structures utiles pour sa feuille de route. La tâche n'est pas aisée. Le camp présidentiel va multiplier jusqu'au bout de son mandat les crocs en jambes et les peaux de bananes. Ces manœuvres échoueront les unes après les autres si Banny ne se contente pas d'attendre que ce soit l'ONUCI qui lui donne sa force mais sait s'appuyer sur la volonté populaire qui est largement favorable à son style de gouvernement.

On l'aura compris, dans le contexte actuel de la Côte d'Ivoire, les sentiers de la guerre sont nombreux. Les tentations de recours aux coups d'État et autres passages en force sont présentes aussi bien dans la mouvance présidentielle, chez les forces nouvelles qu'au Rassemblement des houphouétistes dont les leaders n'hésiteront pas, comme en mars 2005, à utiliser les « jeunes militants » comme chairs à canon dans l'unique dessein de s'assurer un avenir politique. Quant à la paix, il n'y a malheureusement pas trente six chemins pour l'atteindre. La seule voie (la moins mauvaise, la moins coûteuse en vies humaines et en argent pour le pays et la communauté internationale) c'est l'application intégrale et consensuelle de la résolution 1721. Elle est certes pas parfaite, loin s'en faut. Mais elle a l'énorme avantage d'être le résultat de compromis âprement obtenus à l'issue d'un long processus de discussions qui a su associer tous les protagonistes ivoiriens (y compris Gbagbo et son parti, le FPI), la CEDEAO, l'Union Africaine et les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU. Prétendre que cette résolution découle de la seule volonté de puissance de la France est un grossier mensonge qui d'une part surestime à dessein la force de dissuasion de la diplomatie française actuelle dans les négociations à l'ONU et d'autre part constitue une injure à l'égard des représentants des autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU qui sont ainsi ravalés au rang de serviteurs dociles des intérêts français en Côte d'Ivoire. Il est temps de renoncer au verbiage souverainiste et à la lutte de façade contre la Françafrique pour enfin assumer et défendre la paix qui constitue aujourd'hui le bien le plus précieux dont rêve le peuple ivoirien.



Ravages de la guerre et intervention directe de la France en Centrafrique

Le 30 octobre dernier une centaine de combattants de l'UFDR (Union des forces démocratiques pour le rassemblement) a occupé la ville centrafricaine de Birao, située près des frontières avec le Tchad et le Soudan, puis rapidement d'autres localités dans la région nord-est. L'UFDR est une coalition de trois anciens groupes armés issus de camp adverses dans le passé. Elle rassemble en effet des ex-libérateurs, alliés au président Bozizé jusqu'à sa prise du pouvoir en 2003, sous le commandement d'Abdoulaye Miskine, ex-rebelle tchadien et ancien collaborateur de Patassé.

Bangui a, d'une part, accusé le Soudan de soutenir la rébellion et a, d'autre part, exigé l'arrestation le 20 novembre à Cotonou (Bénin) du président de l'UFDR Michel Am Non Drokro Djotodia et de son porte-parole le capitaine Abakar Sabone. Les associations des droits de l'Homme ont mis en garde les autorités béninoises contre toute tentative d'extradition des deux hommes vers la Centrafrique « où il risquent la peine de mort ».

Le Tchad a immédiatement envoyé des troupes au secours de Bozizé, pour renforcer le contingent de la Fomuc (Force multinationale en Centrafrique, composée de soldats tchadiens, gabonais et congolais), stationné en Centrafrique. Les Faca (Forces armées centrafricaines), appuyées par des soldats et des tirs de Mirage français, ont repris l'aéroport et la ville de Birao le 27 novembre au cours d'une opération aéroportée.

Du 28 novembre au 2 décembre, une colonne des Faca, appuyées par la Fomuc et par un « détachement opérationnel » d'une quinzaine de militaires français, partie de la ville minière de Bria, à 400 km au sud de Birao, a reconquis successivement, parfois à la suite de violents combats, les localités de Mouka puis de Ouadda, de Sam Ouandja et de Ndélé. Plusieurs bombardements de Mirage français ont accompagné cette reconquête.

Pendant rien n'est résolu. Les rebelles, chassés des villes, se sont dispersés dans la région. Selon une source militaire française : « Il reste maintenant tout un travail de nettoyage à faire, qui prendra du temps car l'espace est grand et les moyens limités ». L'Union africaine (UA) a déploré les exactions commises par les forces gouvernementales et dénoncé « l'impunité » dont elles jouissent. Des exécutions sommaires, démenties par Bangui, de villageois soupçonnés d'aider les rebelles auraient eu lieu. Plus de 3000 personnes auraient fui vers le Soudan. L'insécurité qui règne dans tout le nord-est s'ajoute à celle que font régner plusieurs groupuscules rebelles, bandes armées et « coupeurs de route » depuis plus d'un an dans le quart nord-ouest de la Centrafrique.

L'opposition centrafricaine s'est déclarée « indignée de voir la France s'engager directement et résolument dans la logique de l'affrontement militaire ». Dénonçant « cette intrusion française dans le conflit », l'Union des forces vives de la Nation (UFVN) a affirmé qu'il y avait eu des « massacres » de civils « occasionnés par les bombardements » des Mirage, même si aucun bilan de ces combats n'est encore disponible. Principale coalition de l'opposition, l'UFVN comprend notamment le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) du président déchu Ange-Félix Patassé, renversé en 2003 par l'actuel chef de l'État François Bozizé et accusé par les autorités de soutenir la rébellion.

Après une semaine de grève, la presse privée a elle aussi protesté « Silence ! La France tue dans la région nord-est », titre le quotidien Le Citoyen, notant que cette « énième intervention militaire disproportionnée » se déroule « en plein brousse, loin des regards indiscrets de la presse et des organisations humanitaires ».

Un « dialogue » incluant les rebelles est réclamé par l'opposition,

la presse privée et une partie de la société civile. « L'intervention française ne fait que repousser le problème », explique le président de la Ligue centrafricaine des droits de l'Homme (LCDH), Nganatuwa Goungaye Wanfiyo, qui s'étonne que la France, au lieu d'œuvrer pour la paix, ait activement soutenu le très contesté Bozizé dans sa logique de guerre. En France, les communiqués du ministère de la Défense n'ont pas craint de parler de « légitime défense » des forces françaises... [OT]

RCA : La guerre et le nerf de la guerre

Les autorités françaises ne se contentent pas de mener les opérations militaires en Centrafrique : elles veillent aussi à l'approvisionnement des caisses du régime Bozizé. Ainsi début décembre, on apprenait que le conseil d'administration de la Banque Mondiale (BM), « activement encouragé par la France » (Jeune Afrique 03/12), débloquent d'urgence une subvention de 82 millions de dollars (63 millions pour effacer les arriérés dûs à la banque, 12 millions pour couvrir le service de la dette et 7 millions d'aide budgétaire). Décision d'autant plus surprenante que les relations entre la BM et la Centrafrique sont gelées depuis 2002 pour défaut de paiement. Dans le même temps, la France a accordé à Bangui une aide exceptionnelle d'un million d'euro, destinée à apurer ses arriérés vis-à-vis de la Banque africaine de développement (BAD). Selon l'ambassadeur de France, Alain Girma, il s'agit d'appuyer « une stratégie commune de réengagement de la BAD et de la Banque mondiale (BM) » et « l'approbation par le Fonds monétaire international (FMI), au profit de la République centrafricaine, d'une Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), conditionnée par l'apurement des arriérés dus aux bailleurs de fonds internationaux » (AFP, 05/12). Le surlendemain, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine décidait « le principe d'une aide budgétaire directe » et « un appui aux forces armées centrafricaines » (BBC Afrique, 08/12), dont les exactions à l'encontre des populations civiles sont pourtant publiquement reconnues par l'UA elle-même. Une table ronde des donateurs était également annoncée. Toutes ces décisions sont évidemment justifiées par la nécessité de promouvoir le « développement » du pays pour mettre fin à son « instabilité ». On aimerait y croire... Il y a fort à parier que ces remises de dettes providentielles et le déclenchement d'un nouveau cycle d'endettement appuie la consolidation militaire du régime sans la moindre forme de redistribution sociale ou d'ouverture démocratique. [VS]

Marc Ravalomanana, réélu Président de la République Malgache au Premier tour

Le conte de fées continue...

Marc Ravalomanana a été réélu sans véritable contestation politique d'envergure nationale, dès le premier tour, avec 54,8 % des voix. Son principal concurrent, Jean Lahimiriko totalise 11,68 % des voix au niveau national mais le devance dans sa Province de Toliara, toujours rebelle. Dans la Province de Toamasina, le neveu de l'ancien Président, Roland Ratsiraka fait un bon score, mais ne totalise que 10,09 % au niveau national. De même Herizo Razafimahelo (9,05 %) et Norbert Ratsirahonana (4,20 %) ne parviennent pas à résister à la puissante machine électorale du Président sortant. Ni aucun des dix autres candidats.

La démocratie formelle a encore des progrès à faire...

La disproportion entre les moyens mis à la disposition des



challengers du Président en exercice (financiers, médiatiques, transports) est vertigineuse et nullement contestée par celui-ci. Cette inégalité de traitement a été contestée par l'ensemble des autres candidats, mais elle ne sera pas prise en considération en l'absence d'une loi électorale précise sur les budgets de campagne. La CNOE, Commission nationale d'observation des élections, qui a toujours joué un grand rôle dans les moments-clés de la vie politique et électorale malgache, en 1991 et 2001-2002, a pourtant dénoncé ce manquement aux règles démocratiques élémentaires, dans une conférence de presse, à la veille des élections.

La saga du petit marchand de yaourts à vélo...

Toute la presse internationale colporte cette saga sympathique qui dissimule une conquête inexorable du pouvoir à partir d'un groupe agro-alimentaire puissant, forgé dans les années 80 avec l'appui de financements multilatéraux généreux. À partir de cette base économique et financière, Marc Ravalomanana a su élargir son rayonnement commercial dans plusieurs domaines et bâtir un groupe médiatique (Radio-Télé) qui va lui servir de caisse de résonance. Il ne néglige pas les responsabilités dans la religion et deviendra Vice-Président d'une puissante branche de l'Église protestante, poste qu'il ne quittera même pas après les élections de 2002. Puissant dans le business, les médias et la religion, il se lance dans la politique en remportant les élections municipales dans la capitale malgache, Antananarivo, à la fin des années 1990. Puis, il se présentera aux élections présidentielles de la fin 2001. Ce sera le grand conflit avec le Président sortant, Didier Ratsiraka, dont il sortira vainqueur après six mois d'une longue crise, qui paralysera le pays tout entier (voir *Billets* de 2002). Le chef d'entreprise est devenu Chef d'État en moins de dix ans. Il a su s'appuyer sur la lassitude pour ne pas dire plus, du peuple malgache vis à vis du Président Ratsiraka, au pouvoir depuis 1975, et parfaitement corrompu.

Le développement rapide et... durable !

Le nouveau président Ravalomanana s'installe au pouvoir en juin 2002, avec le soutien de la Communauté internationale qui le reconnaît officiellement et lui assure très rapidement les moyens du rétablissement de l'activité économique et financière. Les Américains (USA) et tout particulièrement l'équipe néo-conservatrice au pouvoir lui seront reconnaissants de son libéralisme échevelé et de son envie de secouer la tutelle francophone. James Bond, car tel est le nom du représentant de la Banque Mondiale à Antananarivo, sera le meilleur et le plus écouté des conseillers de Ravalomanana. Au point, disent les mauvaises langues, que le Président souhaite le faire siéger au Conseil des Ministres. En tout cas, les programmes de « Réduction de la pauvreté » qui traînaient dans les tiroirs depuis 2000-2001, sont adoptés après un lifting très léger, en moins d'un an et le Président parcourt le monde à la recherche d'alliances tous azimuts (Chine, Canada, États-Unis, Indonésie, Afrique Australe, Maurice...), sans négliger de faire le minimum avec la France et la Francophonie, à laquelle il adhère du bout des lèvres. Sur le plan intérieur, tous les efforts sont concentrés

sur la construction des routes, ce qui est visible et a un impact certain sur les échanges intérieurs.

Malheureusement, la hausse du pétrole et la libéralisation à tout va, aura des effets dévastateurs sur les grands équilibres économiques : inflation, dévaluation de la monnaie, dégradation du commerce extérieur. Les gendarmes du FMI et de la Banque Mondiale seraient prêts – sans doute – à négocier avec des économistes malgaches conscients des risques d'un excès de libéralisme dans ce contexte international défavorable, mais l'idéologie triomphe au Palais présidentiel. Et l'énergie, totalement dépendante du cours du baril sera libéralisée à marches forcées, comme l'eau : la Jirama privatisée... Les Malgaches qui ont un très grand respect pour leur terre et pour leurs ancêtres, sont bousculés par leur Berlusconi qui a fait passer au cours de l'été 2004 une loi révolutionnaire – dans le sens où Marx disait que la bourgeoisie l'était aussi, face à l'aristocratie – une loi foncière qui commence à rencontrer de profondes résistances [lire La Lettre du Consortium n°9 : Jacques d'Ankorondrano, *Premiers signes d'une montée en puissance des luttes paysannes*].

Quelques conclusions partielles.

Le départ précipité de Didier Ratsiraka en 2002, s'est fait dans un grand désordre maîtrisé et le nouveau Président a su s'allier alors des forces nombreuses et sincères qui n'ont pas encore voulu lors de ces élections présidentielles, renoncer à lui conserver son pouvoir omnipotent. Pour autant, Marc Ravalomanana aurait tort de croire que la partie est gagnée pour un nouveau bail présidentiel. Les prochaines élections législatives et municipales pourraient lui apporter quelques déceptions si son opposition et la société civile, très puissante mais trop discrète, décidaient de débattre des vrais problèmes qu'un des peuples les plus pauvres de la planète ait à affronter : le libéralisme débridé sous contrôle des bailleurs internationaux. [Jean-Yves Barrère, Président du Consortium de solidarité avec Madagascar]

Bon point

– Le processus de consultation en Nouvelle-Calédonie par « vote bloqué » (c'est-à-dire restreint aux personnes présentes depuis 1988) a finalement été adopté, malgré la ferme opposition des sarkozistes. L'opposition a voté pour, avec la fraction de l'UMP qui a suivi Jacques Chirac. Celui-ci revient de loin. Comme nous le développions dans *Billets* n°117 (*Les Kanaks, ces Français "racistes"*), en 2003, le Président français ne comptait pas respecter les accords de Nouméa sur ce point, trouvant alors « *proprement scandaleuse cette idée de faire cocher une origine ethnique dans un document officiel* », alors que la CNIL et le Conseil d'État venaient de valider cette démarche.

(Achévé le 16/12/2006)

ILS ONT DIT...

Françafrique

« Le chef de l'État [Jacques Chirac] a assuré le 30 novembre que la France reste plus que jamais aux côtés de la République Centrafricaine. Si ce n'est pas une directive politique précise, je ne sais pas comment il faut dire les choses. »

(Jean-François BUREAU, porte parole du ministère de la Défense, au sujet de l'implication des forces françaises aux côtés de l'armée centrafricaine dans le conflit qui les oppose à des troupes rebelles, cité par l'AFP le 07/12).



[Bureau affirme disposer d'un cadre politique "clair" pour l'engagement de l'armée française dans ce conflit. Il confirme ainsi publiquement, qu'en France, c'est le chef de l'État qui décide d'engager le pays dans un conflit, sans en référer au parlement, ni en informer les français. Il est grand temps que davantage de citoyens lui en demandent des comptes, et que le parlement exige d'être consulté avant toute entrée en guerre ! – SC]

« On constate que les forces militaires françaises ont été engagées directement dans des conflits qui mettent en cause des gouvernements, des rebelles, que ça soit en Centrafrique ou au Tchad. [...] Ce que je demande moi, c'est que nous ayons un véritable débat au parlement français pour savoir quelles sont les finalités de la politique africaine de la France. Quel est le contenu de cette politique africaine. [...] On nous dit que des avions de combat français, des Mirage F1, sont intervenus notamment en RCA pour neutraliser des mitrailleuses, des mortiers. Ce sont des actes de guerre ! Et on ne peut pas laisser les forces françaises intervenir sur des territoires étrangers sans le parlement soit saisi. Mais il n'y a pas eu un mot de discussion au parlement »

(Paul QUILÈS, en réponse à une question de Philippe Leymarie sur RFI, retranscription Tchadactuel 14/12).



[Paul Quilès, ancien président de la mission parlementaire sur le Rwanda en 1998, ne s'est pas posé de telles questions alors que la France s'impliquait aux côtés du régime rwandais qui préparait le génocide des Tutsi. Lors de la publication du rapport de la mission, il a déclaré que la France n'avait rien à se reprocher en dépit des multiples pistes ouvertes en sens contraire par ce rapport. Le discours Quilès a tout d'une opération s'inscrivant dans la campagne électorale qui s'amorce – oublions le passé mais vous verrez comme nous serons bien à l'avenir. Qu'il nous dise que son camp, s'il est élu au printemps prochain, exigera qu'une commission d'enquête sur l'implication de la France au Rwanda prenne le relais de la mission et aille au bout du travail amorcé et on le prendra au sérieux. – SC]

« La France ne choisit pas un camp, elle choisit la paix. Elle ne défend pas des régimes, elle défend des valeurs. »

(Dominique de VILLEPIN, discours à l'université de Johannesburg, le 01/12).



[C'est beau comme l'antique. Sauf que chacun connaît le sens de "pacification" en langue coloniale, voire néocoloniale. Cela suppose beaucoup d'activité militaire, comme les quelque trente interventions en quarante ans, dont certaines, au Tchad, durent depuis vingt ans. La France a, hélas, prouvé qu'elle défend – le jeu de mots est très facile – non des valeurs mais des voleurs, Houphouët, Mobutu, Eyadema, Bongo, Sassou et Cie. A-t-elle même jamais défendu quelqu'un qui n'était pas un voleur ?

Par ailleurs la tournée de Villepin en Afrique a été un fiasco. Sassou se faisait soigner en France – seul le pouvoir central a des hôpitaux, les provinces reculées sont mal desservies – Kabila fils était en tournée dans l'Est du Congo, quant à Mandela, pour la photo de collection, il se reposait au Mozambique. Il est vrai que les chances que Villepin devienne président de la République française sont quasi nulles. – OT]

Mondialisation

« Ce qui n'était pas prévu est finalement arrivé. J'ai reçu une convocation de première comparution à mon domicile la semaine passée. [...] On me reproche un recel d'abus de confiance sur lequel je me suis déjà expliqué ici. Je répondrai sans aucune difficulté à toutes les questions qui me seront posées, comme je n'ai jamais manqué de le faire. [...] j'ai toujours œuvré dans l'unique but d'informer le plus grand nombre, sans jamais enfreindre la loi, sur les pratiques et dérivées en cours dans ce milieu très opaque de l'hyperfinance. Je suis allé là où aucun juge n'avait jamais mis les pieds car dans les paradis fiscaux, les magistrats ont pour fonction indirecte mais bien réelle de protéger les criminels. [...] Ma volonté d'informer le plus grand nombre s'est ensuite concrétisée par la publication en juin dernier de mon livre *Clearstream, l'enquête*, où j'ai, le premier, révélé les turpitudes et les protections des acteurs de cette tragédie à la française. Cette histoire de corbeau est d'abord l'histoire du détournement de mon travail à des fins politiciennes, et en définitive, mercantiles. Cette convocation judiciaire tombe après que mes téléphones ont été écoutés, mes e-mails piratés, et après que des policiers et un expert en informatique ont perquisitionné mon bureau, recopiant les disques durs de plusieurs de mes ordinateurs, détruisant au passage l'un

d'eux. [...] Je suis aujourd'hui la victime non consentante d'une minable guerre politicienne entre sarkozystes et chiraquiens. Aujourd'hui, le Parquet a obtenu ma mise en examen. Les juges ont obtempéré. Cela permet au moins de ne pas parler de l'implication des politiques et d'ouvrir une brèche sur un autre front. Là sont le cynisme et le calcul. Jacques Chirac, Michèle Alliot-Marie, Dominique de Villepin, mais aussi Nicolas Sarkozy étaient à coup sûr tous informés, au moins depuis juin 2004, du trafic des listings de Clearstream. C'est facilement démontrable. »

(Denis ROBERT, *Ma mise en examen est programmée*, le 28/11).



[L'acharnement judiciaire contre Denis Robert ne s'arrête pas là. Il vient d'être condamné lourdement pour propos diffamatoires, à la suite d'une interview bidonnée dans VSD. VSD a reconnu avoir trafiqué l'interview mais n'a pas été inquiété. Clearstream ne va pas manquer d'exploiter le jugement (dont Denis Robert fera appel), déjà relayé sans aucune explication dans la presse. Autant d'éléments à apprécier à l'aune des promesses récurrentes de sévir contre les "patrons voyous" ou de lutter contre la criminalité financière... – VS]

Écologie

« [Vous dénoncez la part active de la France dans cette destruction.]

Notre pays est un acteur majeur de la filière commerciale des bois tropicaux et, à ce titre, participe activement à la déforestation, aux côtés de compagnies privées françaises comme Pallisco, Rougier Océan, Bolloré, Leroy Gabon... Je suis scandalisé que les gouvernements français successifs laissent saccager les forêts d'Afrique centrale après celles d'Afrique de l'Ouest.

[Là, vous sortez du discours scientifique.]

C'est l'expérience du Radeau des cimes qui m'a ouvert les yeux, qui a été le déclic. J'ai été confronté aux collectivités locales, aux déboiseurs, aux faiseurs de routes... On nous donnait un site à étudier et, dès que nous avons tourné le dos, ce site était rasé ! Parfois, le discours scientifique devient la plus subtile des langues de bois et je crois qu'au contraire, face à ce massacre, on doit élever la voix. Je suis botaniste mais aussi humaniste.

[Alors c'est vraiment fichu ?]

Je ne suis pas pessimiste de nature, mais la disparition de ces forêts est aujourd'hui inéluctable. Je recherche désespérément un producteur de cinéma pour réaliser un film sur les forêts tropicales tant qu'il en existe encore, pour en garder au moins la mémoire ! Jacques Perrin est d'accord, mais booké jusqu'en 2025. Ce sera trop tard. »

(Eliane PATRIARCA, *Libération*, *On massacre sous nos yeux les dernières forêts primaires*, le 27/11).



[Le botaniste Francis Hallé est à l'origine de l'initiative radeau des cimes pour étudier les forêts tropicales (www.radeau-des-cimes.org). Il affirme que seul l'arrêt total de l'exploitation de la forêt primaire peut sauver le milieu forestier où vivent des populations pratiquant l'agroforesterie depuis des millénaires. Connaissant et dénonçant les ravages de l'activité des exploitants forestiers, il dénonce les démarches d'écocertification comme des alibis qui n'éviteront pas un désastre écologique et humain annoncé. Les besoins de bois devraient être satisfaits par des espaces plantés à cet effet. – OT]

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

A aussi participé : Jean-Yves Barrère.

Abonnements : Antonin Wattenberg.

Coordination : Olivier Thimonier.